

Mignattaghja

Pediquarcu

Pedicervu

U Battellu

U Cavonu

U Travu

Vintisari

Vix

Bulletin Municipal
de Vintisari

Avoci di a Cumuna

Mai 2013

DIVERS

Réalisation d'une aire de jeux
Actualisation du site internet

PROJETS

Aménagement du cimetière

VENTISERI VILLAGE

Valorisation de la Fontaine
Sécurisation A Caserna

ADMINISTRATION

Adhésion à la Com-Com

CARNAVAL





ENTRÉE DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (Com-Com) DU FIUMORBU CASTELLU

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions portant sur la réforme des collectivités territoriales (Loi 2010-1563 du 16/12/2010), la commune de Ventiseri a été contrainte d'intégrer la communauté des communes du Fiumorbu Castellu à compter du 1er janvier 2013.

Cette décision vient contrarier la délibération du Conseil Municipal opposé à cette adhésion pour les raisons suivantes :

Perte de compétences des services :

Essentiellement tournée vers les services (OM, tri sélectif), la communauté n'apporte rien de nouveau à la commune qui assumait parfaitement cette compétence en régie.

Notre commune est toutefois favorable à l'intégration dans une communauté porteuse de projets de nature à développer la micro région.

Érosion de la notion de proximité, complications administratives :

La création de l'échelon de décision supplémentaire imposée par la Com-Com éloigne le citoyen de certaines compétences obligatoires et optionnelles assumées jusqu'alors par la commune.

«La commune de Ventiseri a été contrainte d'intégrer la communauté des communes du Fiumorbu ... La communauté n'apporte rien d'autre aux habitants qu'une imposition supplémentaire ...»

Augmentation des impôts locaux (fiscalité additionnelle) :

En effet, quel que soit l'impôt considéré, taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties, le montant que le contribuable doit acquitter résulte de la multiplication d'une base par un taux d'imposition.

Les bases d'imposition sont fixées par l'administration fiscale tandis que les taux sont fixés par la commune, le département et aujourd'hui, la communauté de communes, qui prélèveront chacun une part sur l'impôt. Bourg centre, la commune de Ventiseri accueille des services publics et doit faire face à de multiples charges et obligations liées au territoire de la Vallée du Travu (groupe scolaire, RPI, etc...).

Cette fiscalité additionnelle, qui nous paraît élevée par rapport à la seule compétence exercée (Ordures Ménagères et Tri), fera peser sur les administrés une charge supplémentaire.

Situation particulièrement pesante qui s'ajoute au fait que le Conseil Général de la Haute-Corse, prétextant rencontrer des difficultés financières, refuse de reconduire le contrat auquel la commune a droit depuis 2010.

Malgré nos demandes argumentées, aucune subvention départementale n'a été attribuée à la commune depuis cette date.

En la circonstance, il nous paraît important que vous soyez informés de cet état de fait qui peut être qualifié de discriminatoire.

Nota : Le détail de l'organisation, des compétences, de la composition de la Com-Com du Fiumorbu-Castellu fera l'objet d'un article sur le prochain numéro de «A Voci di a Cumuna».

RÉUNION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée du Maire ou de l'adjoint délégué, président, et de six à huit commissaires (selon la taille de la commune). C'est une **instance consultative** qui se réunit généralement **une fois par an** en présence du représentant de la direction des **services fiscaux**.

ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES de la commission communale des impôts :

- **signale** à l'administration tous les changements affectant les propriétés bâties et non bâties
- **participe** à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties
- **dresse** avec le représentant de l'administration la liste des locaux de référence et des locaux types
- **formule** un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelle des propriétés bâties et non bâties
- **informe** l'administration des évolutions qui n'auraient pas été portées à la connaissance des services fiscaux.
- **recueille** et donne des avis sur les réclamations éventuelles des contribuables relevant de ce qui précède.

Contact au 04 95 57 99 10. La CCID est garante de l'équité en matière de répartition de la fiscale directe locale.

UN NOUVEAU RDV MENSUEL À LA MAIRIE

Le 25 mars 2013 s'est déroulée, à Ventiseri, la 1^{ère} permanence d'aide de remise en état de l'habitat. Elle aura lieu tous les mois à la Mairie. Ce projet résulte d'une collaboration entre la communauté des communes et la PACT*. Il a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants par un accompagnement tout au long de leur projet de réhabilitation et rénovation. Cette aide se concrétise notamment, par l'évaluation des besoins et des droits à des subventions selon les revenus et la nature des travaux.

Pour plus d'information contact au 04.95.57.99.10.

*Propagande d'Action Contre les Taudis

ACTUALISATION : VENTISERI FAIT PEAU NEUVE SUR LE NET

Le site internet de la commune arbore depuis peu un nouveau design. Ergonomique et intuitif, **ventiseri.fr** permet de présenter et de suivre au quotidien l'actualité de la commune. Parmi les rubriques et fonctionnalités nouvelles, il est possible par exemple, de consulter le plan interactif de la commune, effectuer des démarches en ligne ou télécharger des formulaires administratifs, d'accéder aux menus de la cantine scolaire, et ou encore de s'inscrire pour recevoir périodiquement la lettre d'information de la Mairie par courriel (Newsletters). Un formulaire de contact permet également de communiquer directement avec les services municipaux. N'hésitez pas à surfer sur ses pages pour vous familiariser avec ce nouveau site et découvrir toutes les autres nouveautés.

L'actualité de la commune est également accessible depuis sa page officielle facebook

www.facebook.com/Ventiseri

MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



Contrairement à l'information donnée par le journal régional du 29 Mars 2013, l'année de l'adoption des rythmes scolaires relevant des écoles communales de Ventiseri sera 2014.

The screenshot shows the website for the Commune de Ventiseri. At the top, there is a navigation menu with links for ACCUEIL, LA COMMUNE, VIE MUNICIPALE, VIE PRATIQUE, VIE SCOLAIRE, and NEWSLETTER. The main content area features a news article titled "Le Tour de France 2013 passera sur notre commune" with a video player showing an aerial view of the town. Below the article, there is a section titled "Actualités de la Commune" with several news items, including "Aides à l'amélioration de l'habitat", "PACT", "Anne Gaëlle Velia, jusqu'au bout de son rêve de judokate", "Le tout jeune club de danse s'est déjà distingué", and "Finale régionale de l'Orange Rugby Challenge à Travo". On the right side, there is a search bar and several service icons for "Météo en direct", "Qualité de l'Air", and "Plan de la ville". At the bottom, there are links for "Nous contacter", "CASA CUMUNA", "Journal de la Commune", and "Démarches administratives".

L'ABEILLE, LE TRÈFLE ET LES LAPINS ... LES NOUVEAUX AMIS DES ENFANTS !



Après avoir rénové le stade pour les sportifs et réalisé le city stade pour les ados, la Mairie aménage près de l'école un nouvel espace de jeux pour les plus petits. C'est un lieu de loisirs permettant de s'amuser, de glisser, de se cacher et de se prendre pour un véritable alpiniste lorsqu'on est un enfant âgé de 2 à 8 ans. Mais, c'est également un lieu de vie offrant l'occasion aux

parents de se rencontrer et de se détendre. Partage, découverte, rires et activités ludiques, tout est réuni pour participer à l'éveil des petits. La sécurité est une priorité. Ainsi, une clôture délimite l'aire de jeux et le revêtement du sol permettra d'amortir les petits bobos. Cependant, tous ces aménagements ne dispensent pas de la surveillance des parents.



SÉCURISATION BÂTIMENT

Longtemps inoccupée et ouverte aux quatre vents, la Caserna sise à Contra, représentait un danger pour les riverains. Un important chantier de réfection est désormais en cours pour sécuriser le bâtiment.

RÉFECTION MURS

À l'image du mur réalisé à VIGNARELLA, la commune a passé un marché de nature à procéder à la réfection des murs dégradés sur Ventiseri village, au fur et à mesure des besoins.



AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DE LA SIGNALÉTIQUE

L'avènement récent de nouveaux lieux de vie sur la commune a généré l'accroissement de la circulation urbaine nécessitant un renforcement de la sécurité routière sur Travu en particulier.

Aussi, la municipalité, en complément des ralentisseurs existants, a mis en place des zones où la vitesse de tous les véhicules est désormais limitée à 30Km/h (Arrêté municipal n°2012/08/ADM/07 du 22/08/2012). Les quartiers concernés sont : Quartiers Carlotti, Moracchini, Alzu, Simonpoli, Ortoli Tiberi, Tozza Alta.

De Mignataja à Travu en passant par Ventiseri Village, la commune procède également à la mise en place de nouveaux panneaux indicatifs nécessaires au maillage directionnel sur toute son emprise.

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE COMMUNAL



Depuis quelques décennies, les traditions posthumes évoluent, ainsi l'incinération est un choix de plus en plus privilégié.

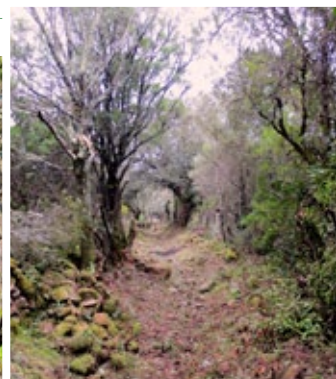
Soucieuse de satisfaire à la loi* et de répondre aux besoins de chacun, la commune intégrera prochainement un jardin du souvenir dans le cimetière.

Qu'est-ce que le Jardin du Souvenir ?

Le Jardin du Souvenir est un espace délimité à ciel ouvert où il y sera possible de disperser les cendres des défunts. Ce lieu de recueillement portera le nom des disparus sur un mémorial.

Complément d'information : 04.95.57.99.10.

*Interdiction notamment de conserver une urne chez soi

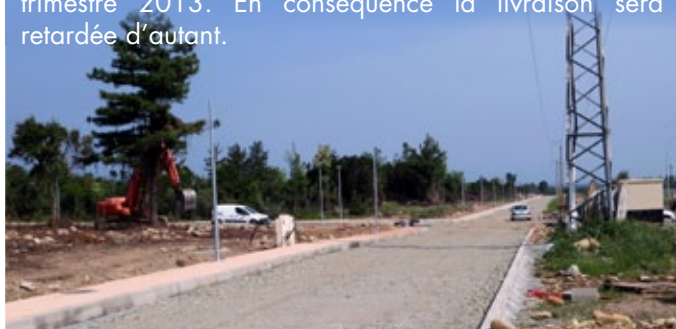


VENTISERI VILLAGE : VALORISATION DE LA FONTAINE

La fontaine dite «Funtana a vacca» patrimoine de notre commune qui sise à l'entrée du village a été récemment sécurisée par les Services techniques municipaux. Désormais, on peut découvrir et redécouvrir cette «belle dame» en toute tranquillité ! Ce peut être le but d'une promenade qui vous mènera, par exemple, de Travu à Ventiseri Village par le chemin forestier multi-séculaire récemment réhabilité.

PROGRESSION TRAVAUX ZONE ARTISANALE

Les intempéries très importantes subies par la région ont eu pour conséquence de retarder le chantier et de repousser la fin des travaux annoncée initialement (Journal communal de Décembre 2012) pour le premier trimestre 2013. En conséquence la livraison sera retardée d'autant.



EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

En constante évolution, l'environnement urbain communal a été récemment agrémenté par la plantation de diverses essences. On peut voir sur les photos ci-dessous l'implantation de platanes et oliviers en bordure de l'école communale et de la RN 198.



ASSAINISSEMENT

Après bien des vicissitudes dûes aux retards conjugués du Syndicat d'électrification, des entreprises, des dégâts provoqués par les eaux, le réseau d'assainissement concernant Cavone, Battellu, Mignataja et Vix a été raccordé au réseau principal par l'intermédiaire du poste P3 désormais en fonction. Les usagers sont invités à déposer en Mairie leur demande de raccordement au réseau public.

NB : Les travaux doivent être impérativement réalisés par les services municipaux spécialisés pour assurer le raccordement dans les règles de l'art et garantir ainsi l'étanchéité du branchement.

Contact : 04.95.57.99.17. (voir journal Avril 2012)



VOYAGES SCOLAIRES

Chaque année, de mars à mai, les professeurs de la Cité Scolaire du Fiumorbu, organisent 4 voyages pédagogiques avec la participation financière de la Mairie. Cette fois-ci, ce sont les jeunes collégiens de notre commune qui ont eu le plaisir de visiter Paris avec une approche scientifique. Les lycéens ont, quant à eux, découvert la Capitale et son héritage littéraire. D'autres encore sortiront de nos frontières pour aller à la rencontre des Londoniens tandis que certains découvriront une autre facette de nos voisins italiens. Nous salvons ici l'engagement fait par les professeurs qui chaque année permettent à nos élèves d'ouvrir leur esprit à d'autres cultures et d'approfondir la leur.

FÊTE À L'ÉCOLE : «ET TOI, TU ES DÉGUISÉ EN QUOI ?»



Vendredi 12 Avril, les enfants ou plutôt Spiderman et Blanche-Neige d'un jour, étaient en vacances avant l'heure. C'est en effet, à l'occasion du Carnaval, sous le soleil, qu'ils ont défilé dans le quartier de l'école puis goûté dans la cour de récréation, avec la participation surprise de Monsieur le Maire.



MISE À JOUR AGENDA DU NOUVEAU SUR LA COMMUNE !

CORSE NAUTIQUE SERVICE

Corse Nautic Service s'est depuis peu installé sur notre commune, plus particulièrement à Batellu. Spécialiste vente / achat de bateaux (neuf et occasion, semi-rigides ou habitables, jet ski etc ...), il propose également plusieurs services comme la location et le gardiennage. Contact : 06.78.80.90.02 www.corsenauticservice.com



AGENCE SÒ

La commune accueille depuis peu une toute nouvelle agence de communication et de photographie, située place de La Poste, au dessus de la pharmacie. Deux jeunes associées expérimentées vous attendent pour réaliser vos portraits de famille comme vos campagnes publicitaires. www.agenceso-corse.com - Contact : 06 15 51 55 92





JOURNÉE DE L'ARTISANAT

Sous l'impulsion de son charismatique président, Alain Fenocchi, et de la dynamique équipe qui l'entoure, l'Amicale Laïque des Écoles de Travo proposait en ce 6 Avril, une Journée Artisanat sous les cieux de notre commune. Des cieux pas vraiment cléments imposant un repli stratégique des exposants vers l'abri salvateur de la Maison du Temps Libre ! Loin de décourager les participants, cet épisode a resserré les liens entre exposants et visiteurs d'autant que l'organisation, la qualité et la diversité des produits proposés étaient de haute tenue.

Merci à tous pour l'excellente ambiance de partage qui a prévalu tout au long de la journée. À l'année prochaine !



TOUR DE FRANCE

Pour la première fois de son histoire, la Corse recevra le mythique Tour de France cycliste. Le 29 juin 2013, lors de la première étape (Porto-Vecchio / Bastia), de Travo à Mignataja, la commune sera traversée par la caravane et les coureurs. La caravane passera aux environs de 12h30 et la course vers 14h 30.

Par arrêté préfectoral, l'emploi du feu est interdit sur le département le 29 et 30 juin 2013. Retrouvez sur notre site internet la présentation détaillée du Tour.

PASSAGE RALLYE NATIONAL CÔTE DES NACRES COSTA SERENA

Samedi 13 avril, portés par l'apparition tant attendue du beau temps, les nombreux engagés au 12^{ème} Rallye dont *u paisanu* Philippe Giovanni, ont fait trembler l'asphalte du RD45 entre Travo et Mignataja l'espace d'un bel après-midi printanier.

Au-delà de la météo complice, tous les ingrédients : environnement, mouvement, couleurs, bruit, nombreux spectateurs, parfaite organisation, indispensables à la réussite de l'événement, étaient au rendez vous. Une bien belle journée ! À l'année prochaine.



RD45/ES2 : face au chrono du départ ... Philippe et son équipier.



LIGNE DE RAMASSAGE SCOLAIRE

Sur le dernier numéro (Décembre 2012) du Journal Communal, nous vous informions de la mise en place d'une ligne de ramassage scolaire dès la réception d'un bus adapté. Le Bus est arrivé autorisant le ramassage dès le 13 mai 2013.

Contact : 04.95.57.99.10.



BON À SAVOIR

En 2006 a été créé Lafa, Logement d'Accueil pour les familles accompagnatrices. Elle propose aux familles concernées par l'hospitalisation d'un des leurs, de louer à la semaine l'un des deux appartements proches de l'Hôpital de Bastia. 150 euros la semaine tout compris.
Contact : 04.95.57.99.10

SÉCURITÉ : LUTTE ANTI-FEU



L'arrêté préfectoral du 12 Mars 2013 impose à chacun le débroussaillage des parcelles qu'il occupe. Il aide à prévenir contre les incendies et préserve la sécurité de tous. Pensez-y !
Pour plus d'infos sur le règlement en vigueur, contactez Mme Albertini Paule au 06 15 40 82 07.



Artisans, commerçants et associations, vous souhaitez diffuser une information via le réseau Municipal : site internet, panneau info ou par le journal ?
Contact : service communication à la Mairie au 04.95.57.99.10. ou par mail : com.ventiseri@ventiseri.fr

Directeur de publication : François Tiberi
Rédaction et Photo : Marie-Ange de la Bruyère
Conception et mise en page : Agence **S** - www.agenceso-corse.com
Impression: Imprimerie du Fiumorbu

